



Rue de Pessac

Expérimentation de circulation
Retours d'usage après 6 mois de mise en service
février – juin 2023

28 juin 2023

SOMMAIRE

Le contenu de l'expérimentation

I. Les comptages et autres données relevés sur site

Restitution des résultats

II. Le questionnaire

Restitution des résultats

Synthèse et conclusion



Le contenu de l'expérimentation

Les objectifs et les mesures expérimentées

Les objectifs

Cette expérimentation s'inscrit dans la continuité du réaménagement de la rue de Pessac entre la barrière de Pessac et la rue Fernand Audeguil.

Elle consiste à éprouver un nouveau plan de circulation visant à :

- Rendre le quartier plus agréable,
- Préfigurer le futur aménagement de la rue de Pessac qui prévoit, à terme, sa végétalisation,
- Sécuriser les déplacements doux (bus, vélos, etc.),
- Réduire le flux de circulation de la rue de Pessac,
- Supprimer les difficultés de croisement des voitures et des bus,
- Répondre aux sollicitations des riverains sur ce secteur.

Les mesures expérimentées

1. Mise en sens unique sortant de la rue de Pessac entre Costedoat et Audeguil
2. Mise à double sens de la rue Villedieu entre les rues Saint-Genès et Mazarin



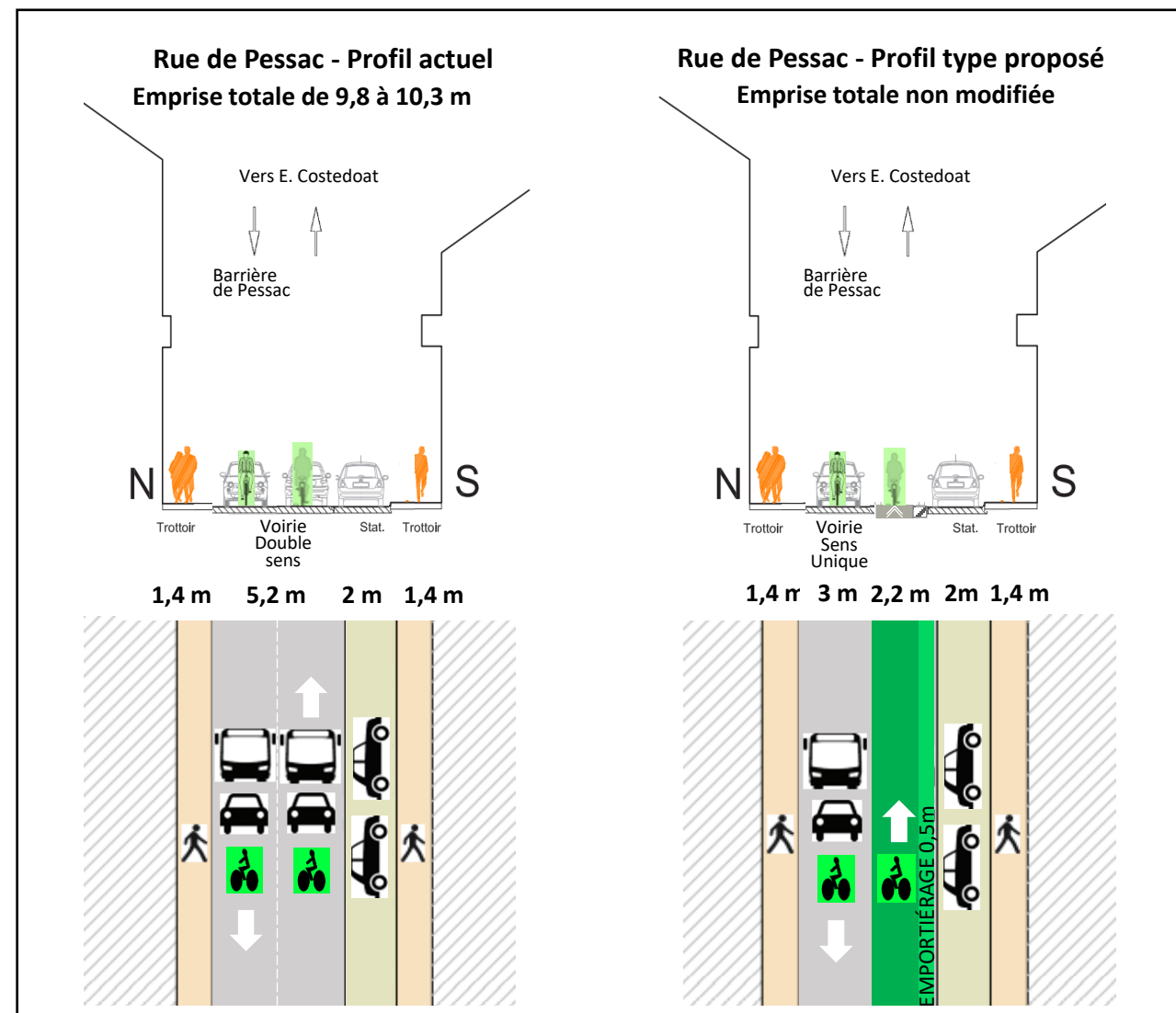
Les mesures expérimentées

1. Mise en sens unique sortant de la rue de Pessac entre Costedoat et Audeguil



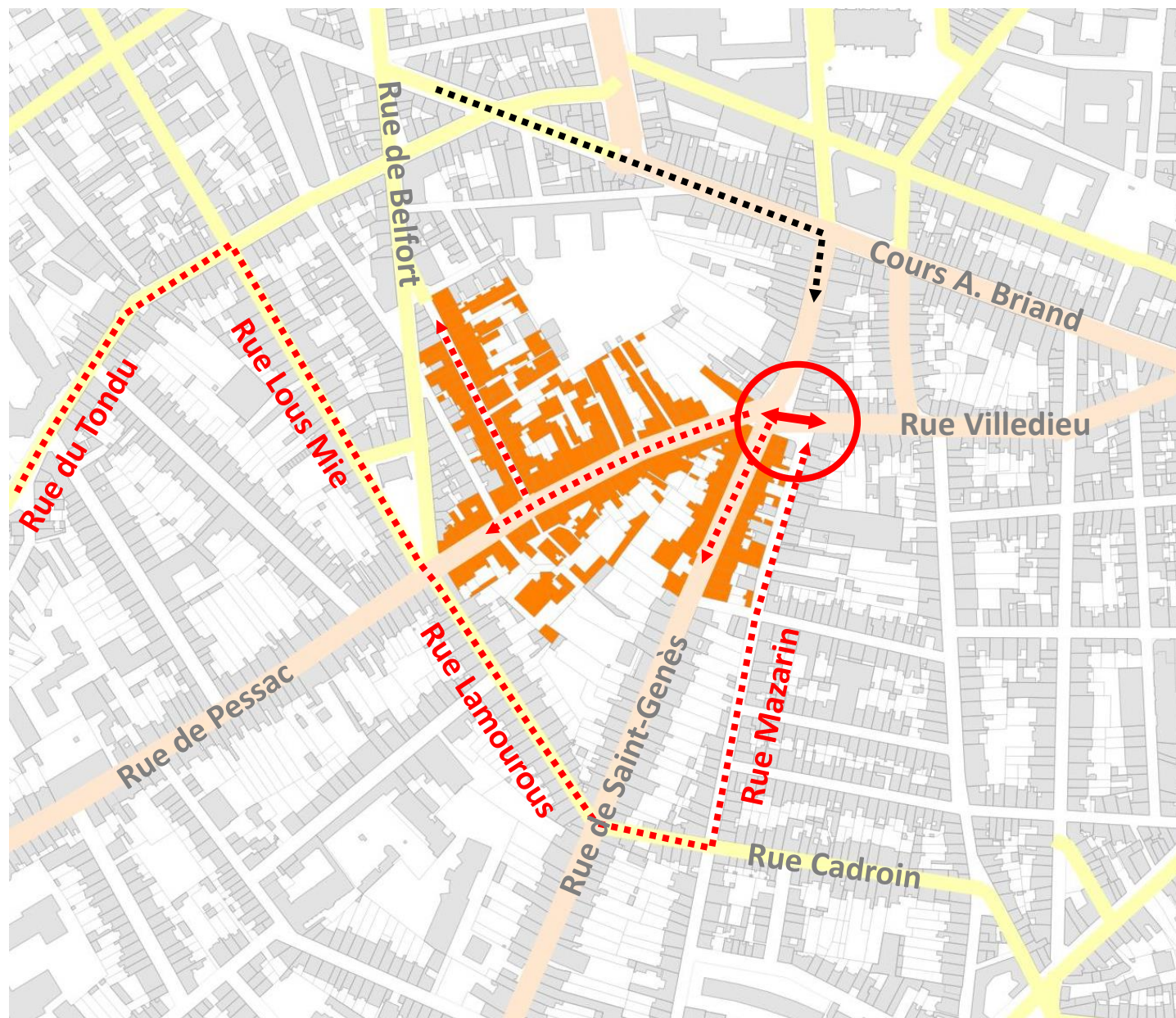
Le profil de voie durant l'expérimentation

A noter que le profil retenu pour l'expérimentation est sensiblement différent de celui mis en place à terme dans le cadre réaménagement de la rue de Pessac qui prévoit en particulier le déplacement du stationnement afin de sécuriser le contre-sens cyclable.



Les mesures expérimentées

2. Mise à double sens de la rue Villedieu entre les rues Saint-Genès et Mazarin

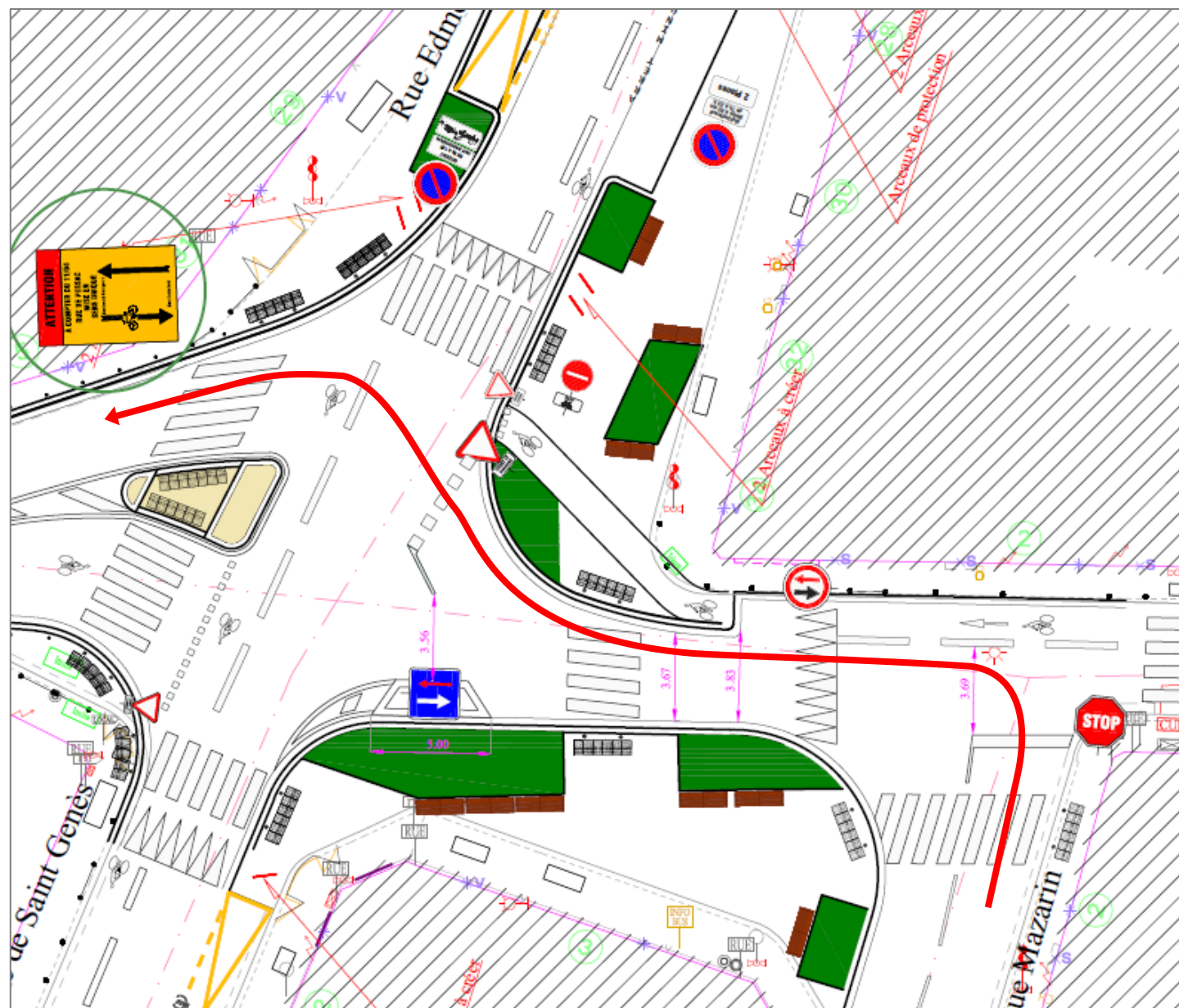


Les mesures expérimentées

2. Mise à double sens de la rue Villedieu entre les rues Saint-Genès et Mazarin



Le principe d'écluse sur la rue de Villedieu entre Costedoat et Mazarin



Les principales modalités de suivi de l'expérimentation

Consultation des riverains

Questionnaire en mairies de quartier et en ligne entre le 20 avril au 1^{er} juin 2023
833 réponses

9 | EN TANT QU'HABITANT DE LA RUE DE PESSAC, AIMERIEZ-VOUS PLANTER DES VÉGÉTAUX DEVANT CHEZ VOUS (permis de végétaliser) ?

☐ Oui ☐ Non

Informations personnelles

Nom / Prénom : _____

Mon adresse de résidence : _____

Mon numéro de téléphone : _____

Mon adresse e-mail : _____

10 | MA TRANCHE D'ÂGE :

☐ 0 à 18 ans ☐ 19 à 34 ans ☐ 35 à 49 ans ☐ 50 à 64 ans ☐ 65 ans et plus

11 | JE SUIS

☐ Un homme ☐ Une femme ☐ Autre

12 | J'AI ÉTÉ INFORMÉ(E) DU PROJET

☐ Oui ☐ Non

Si oui (réponse multiple possible)

☐ Par un courrier / courriel de ma mairie de quartier

☐ Dans le cadre d'une réunion publique

☐ Par les panneaux d'information sur site

☐ Par le bouche-à-oreille

☐ Autre : _____

13 | JE SOUHAITE RECEVOIR LES INFORMATIONS RELATIVES À MON QUARTIER :

☐ Oui ☐ Non

Formulaire complet à retourner à :

- la mairie de quartier Nansouty/Saint-Genès
- la mairie de quartier Saint-Augustin/Tauzin/Alphonse Duplex
- ou par e-mail à participation@mairie-bordeaux.fr

Ce questionnaire peut aussi être réalisé en ligne sur participation.bordeaux.fr

La ville de Bordeaux mène une enquête facilitée afin de connaître l'avis des riverains et des usagers dans le cadre de l'expérimentation de la mise à sens unique de la rue de Pessac. Le présent questionnaire a été conçu pour garantir la participation de tous les habitants, c'est-à-dire que, les moyens raisonnablement utilisables par la ville de Bordeaux ne lui permettent pas de sélectionner les répondants.

Néanmoins, tout moyen raisonnable d'identification permet d'être inclus, complètement ou partiellement, dans l'analyse des données.

Ce traitement de données à caractère personnel est fondé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public dont la ville de Bordeaux est investie.

Les destinataires des données sont les services Communauté, du pôle territoire, du service Mairie décentralisée permanente, ainsi que les autres personnes habilitées à raison de leurs attributions ou de leur droit à connaître de ces données pour l'exécution de leurs missions.

Les données de réponse aux questionnaires seront des données collectées et traitées afin de produire des résultats statistiques sur l'ensemble des habitants.

Les données collectées ne sont ni stockées ni diffusées à des fins commerciales.

Les données de réponse au questionnaire seront conservées le temps nécessaire à l'analyse des résultats, après quoi elles seront détruites.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de destruction de vos données.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Député à la Protection des Données (DPD) à l'adresse électronique suivante : contact.cnil@bordeaux-metropole.fr (par e-mail) ou par courrier postal : Bordeaux Métropole - Direction des affaires juridiques, Espérance Charles de Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex.

Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL : www.cnil.fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles.

Si vous souhaitez ne plus recevoir d'enquêtes facultatives, merci d'envoyer un mail avec STOP en objet à participation@mairie-bordeaux.fr

Mairies de quartier

DE

MAIRIES

DE QUARTIER

MISE À SENS UNIQUE DE LA RUE DE PESSAC

Depuis février 2023, la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole expérimentent la mise à sens unique sortante de la rue de Pessac entre les rues Fernand Audeguy et Edmond Costedoat. Ce projet s'inscrit dans la continuité des réaménagements de la barrière de Pessac et de la rue Costedoat.

Il s'accompagne de la mise à double sens de la rue Villedieu entre les rues Saint-Genès et Mazarin. Ceci afin de faciliter l'accès des riverains au début des rues de Pessac et Saint-Genès par les rues Lamourous, Cadroin et Mazarin.

Quels sont les objectifs ?

- Rendre le quartier plus agréable
- Préfigurer le futur aménagement de la rue de Pessac qui prévoit, à terme, sa végétalisation
- Sécuriser les déplacements doux (piétons, vélos, etc.)
- Réduire le flux de circulation
- Supprimer les difficultés de croisement des voitures et des bus

Jusqu'au 1^{er} juin, une phase de consultation est proposée pour obtenir le retour d'expérience des habitants. A la suite de cette période, une décision sera prise : maintenir en l'état le projet ou le faire évoluer.

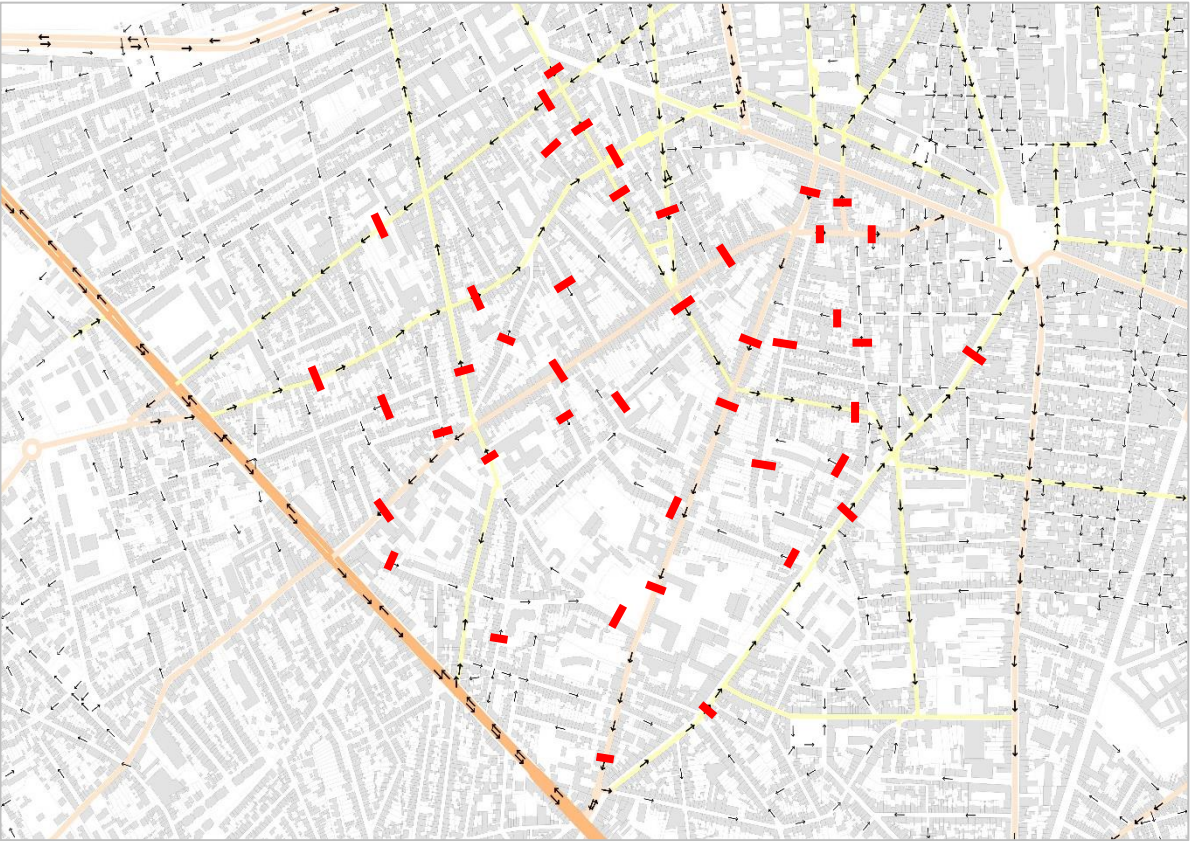
Soyez acteurs des aménagements de votre ville : participez !

+ de calme
+ de sécurité
+ de bien-être

BORDEAUX MÉTROPOLE

Deux campagnes de comptages

AVANT (18 au 24 janvier 2023) et APRES (24 au 30 avril 2023) la mise à sens unique
44 points de comptage



Rappel du contenu du questionnaire utilisé pour la consultation des riverains

Mes déplacements sur le quartier

1 | MON MOYEN DE TRANSPORT PRINCIPAL EST (une seule réponse possible) :

- ☐ La marche
- ☐ Le vélo
- ☐ La trottinette
- ☐ Les transports en commun
- ☐ Le scooter ou la moto
- ☐ Le co-voiturage
- ☐ La voiture
- ☐ L'auto-partage

2 | MON MOYEN DE TRANSPORT SECONDAIRE EST (une seule réponse possible) :

- ☐ La marche
- ☐ Le vélo
- ☐ La trottinette
- ☐ Les transports en commun
- ☐ Le scooter ou la moto
- ☐ Le co-voiturage
- ☐ La voiture
- ☐ L'auto-partage

3 | J'EMPRUNTE LA RUE DE PESSAC PARCE QUE :

- ☐ J'habite dans la rue
- ☐ J'habite le quartier
- ☐ Je travaille dans le quartier
- ☐ C'est sur mon trajet

Mon retour d'expérience sur la mise à sens unique

4 | JE CONSIDÈRE QUE CETTE MISE À SENS UNIQUE EST (une seule réponse possible) :

- ☐ Bénéfique
- ☐ À améliorer
- ☐ Trop contraignante
- ☐ Inutile
- ☐ Je n'ai pas d'avis

5 | LES AVANTAGES LIÉS SELON MOI À LA MISE EN SENS UNIQUE (4 réponses possibles) :

- ☐ Facilité d'accès au quartier et temps de trajet diminué
- ☐ Réduction du nombre de voitures
- ☐ Croisement facilité des voitures et des bus
- ☐ Diminution de la vitesse automobile
- ☐ Réduction des nuisances (sonores, pollution)
- ☐ Amélioration des déplacements à vélo
- ☐ Sécurisation des déplacements piétons
- ☐ Diminution de la circulation sur certaines rues

Si oui, lesquelles :

- ☐ Diminution des incivilités
- ☐ Autres :

6 | LES INCONVÉNIENTS LIÉS SELON MOI À LA MISE EN SENS UNIQUE (4 réponses possibles)

- ☐ Difficulté d'accès au quartier et temps de trajet allongé
- ☐ Augmentation des nuisances (sonores, pollution)
- ☐ Détérioration des déplacements à vélo
- ☐ Report de la circulation sur certaines rues

Si oui, lesquelles :

- ☐ Augmentation de la vitesse automobile
- ☐ Augmentation des incivilités
- ☐ Pas de sécurisation des déplacements piétons
- ☐ Autres :

7 | J'AI DES SUGGESTIONS COMPLÉMENTAIRES POUR AMÉLIORER CETTE MISE À SENS UNIQUE :

- ☐ Oui ☐ Non
- Si oui, lesquelles ?**
- ☐ Communication sur le projet
- ☐ Modification des sens de circulation alentours

Précisez (rues et difficultés rencontrées) :

.....

.....

.....

- ☐ Aménagements urbains (ralentisseurs, aménagements de rue, etc.)

Lesquels ?

.....

.....

.....

- ☐ Autres, précisez :

8 | J'AI DES SUGGESTIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE PESSAC À PLUS LONG TERME

- ☐ Oui ☐ Non
- Si oui, lesquelles ?**
- ☐ Plantation d'arbres
- ☐ Plantation de végétaux en pied de façade (à l'initiative des riverains)
- ☐ Sécurisation du contre-sens cyclable
- ☐ Mise en place d'arceaux vélos
- ☐ Aménagement des trottoirs
- ☐ Autres, précisez :

.....

.....

.....

- ☐ Autres, précisez :

9 | EN TANT QU'HABITANT DE LA RUE DE PESSAC, AIMERIEZ-VOUS PLANTER DES VÉGÉTAUX DEVANT CHEZ VOUS (permis de végétaliser) ?

- ☐ Oui ☐ Non

Informations personnelles

Nom / Prénom :

Mon adresse de résidence :

.....

.....

Mon numéro de téléphone :

Mon adresse e-mail :

10 | MA TRANCHE ÂGE :

- ☐ 0 à 18 ans ☐ 19 à 34 ans ☐ 35 à 49 ans ☐ 50 à 64 ans ☐ 65 ans et plus

11 | JE SUIS

- ☐ Un homme ☐ Une femme ☐ Autre

12 | J'AI ÉTÉ INFORMÉ(E) DU PROJET

- ☐ Oui ☐ Non
- Si oui (réponse multiple possible)**
- ☐ Par un courrier / courriel de ma mairie de quartier
- ☐ Dans le cadre d'une réunion publique
- ☐ Par les panneaux d'information sur site
- ☐ Par le bouche-à-oreille
- ☐ Autre :

13 | JE SOUHAITE RECEVOIR LES INFORMATIONS RELATIVES À MON QUARTIER :

- ☐ Oui ☐ Non

Formulaire complet à retourner à :

- la mairie de quartier Nansouty/Saint-Genès
- la mairie de quartier Saint-Augustin/Tauzin/Alphonse Dupeux,
- ou par e-mail à participation@mairie-bordeaux.fr

Ce questionnaire peut aussi être réalisé en ligne sur participation.bordeaux.fr

La ville de Bordeaux utilise une enquête facultative afin de connaître l'avis des riverains et des usagers dans le cadre de l'implémentation de la mise à sens unique de la rue de Pessac. Le présent questionnaire a été conçu pour garantir la pseudonymisation des répondants, c'est-à-dire que, les moyens raisonnablement utilisables par la ville de Bordeaux ne lui permettent pas de réidentifier les répondants.

Néanmoins, tout risque résiduel d'identification ne pouvant être, dans l'absolu, complètement écarté, vous êtes informés que :

Ce traitement de données à caractère personnel se fonde sur l'exécution d'une mission d'intérêt public dont la ville de Bordeaux est investie.

Les destinataires des données sont les agents habilités du service Communication, du pôle territorial, du service Mieux démocratique permanent, ainsi que les autres personnes habilitées à raison de leurs attributions ou de leur droit à connaître de ces données pour l'exercice de leurs missions.

Les données de réponses au questionnaire seront, dès réception, compilées et agrégées afin de produire des résultats statistiques en vue de les exploiter pour identifier les attentes.

Les données de réponses au questionnaire seront conservées le temps nécessaire à l'analyse des résultats, après quoi elles seront détruites.

Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous bénéficiez à tout moment pour les données à caractère personnel vous concernant, des droits d'information, d'accès, de rectification, à la limitation, d'introduction d'une réclamation auprès de la CNIL, ainsi que du droit à communiquer des instructions sur leur sort en cas de doute.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse électronique suivante : contact.cnil@bordeaux-metropole.fr (lien externe) ou par courrier postal : Bordeaux Métropole - Direction des affaires juridiques, Esplanade Charles de Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex.

Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL : www.cnil.fr/files-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles.

Si vous souhaitez ne plus recevoir d'enquêtes facultatives, merci d'envoyer un mail avec STOP en objet à participation@mairie-bordeaux.fr



I. Les comptages et autres données relevées sur site

Restitution des résultats

Le trafic moyen journalier

Relevés des trafics moyens journaliers TMJO * en vl/j
sur les 44 points de comptage
AVANT / APRES la mise en œuvre de l'expérimentation

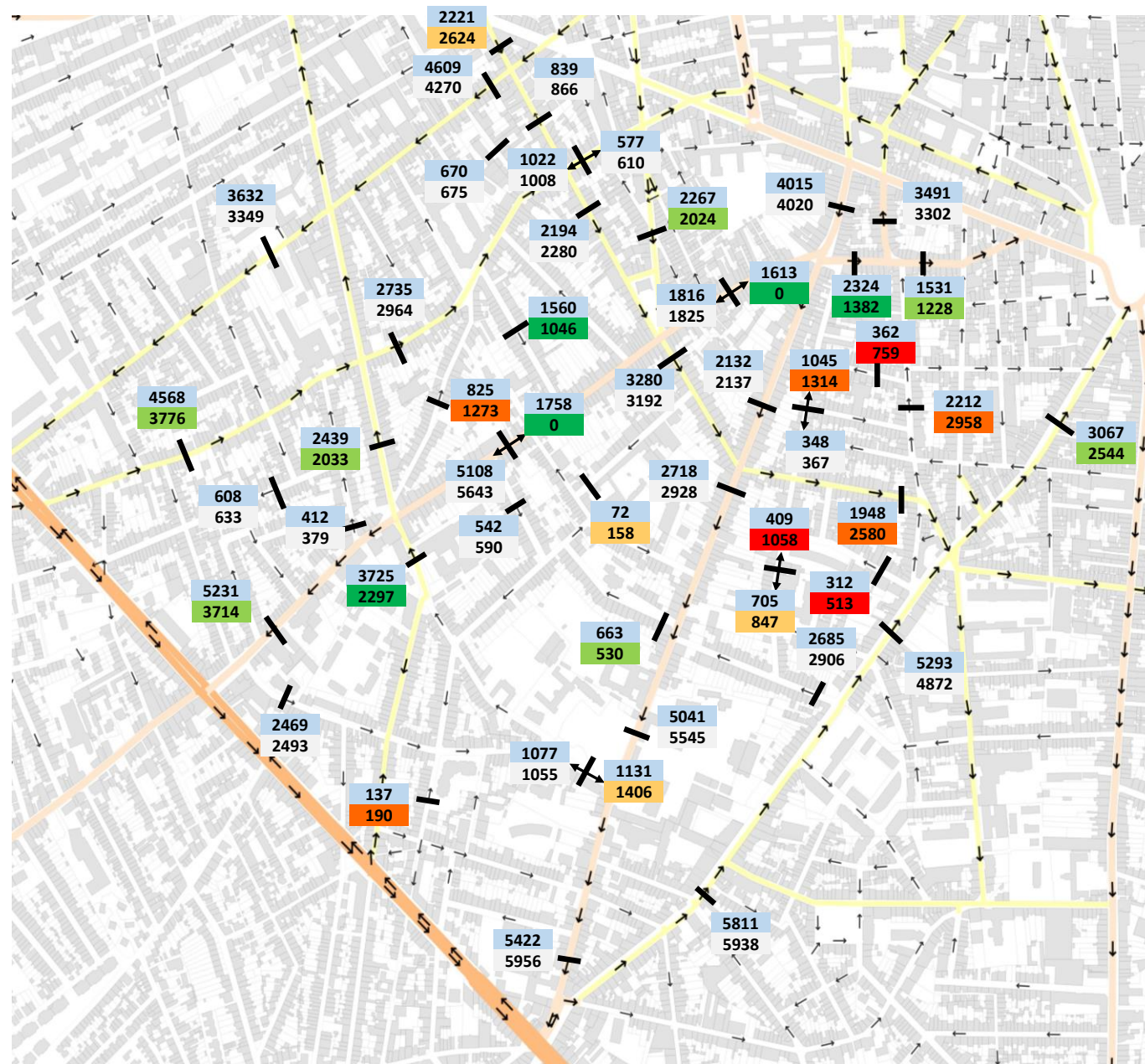
AVANT : 18 > 24 janvier 2023

APRES : 24 > 30 avril 2023
selon l'évolution en %

471	
471	-25%
593	-10%
471	+10%
593	+25%
471	+50%
593	

* TMJO : Trafic moyen journalier jours ouvrés (lundi > vendredi)

Trafic moyen journalier sur les jours ouvrés : AVANT Janvier 2023 / APRES Avril 2023



Les vitesses de circulation

Relevés des vitesses en dessous de laquelle circulent 85% des usagers (V85) en km/h
sur les 44 points de comptage
AVANT / APRES la mise en œuvre de l'expérimentation

V85 inférieure à 30 km/h



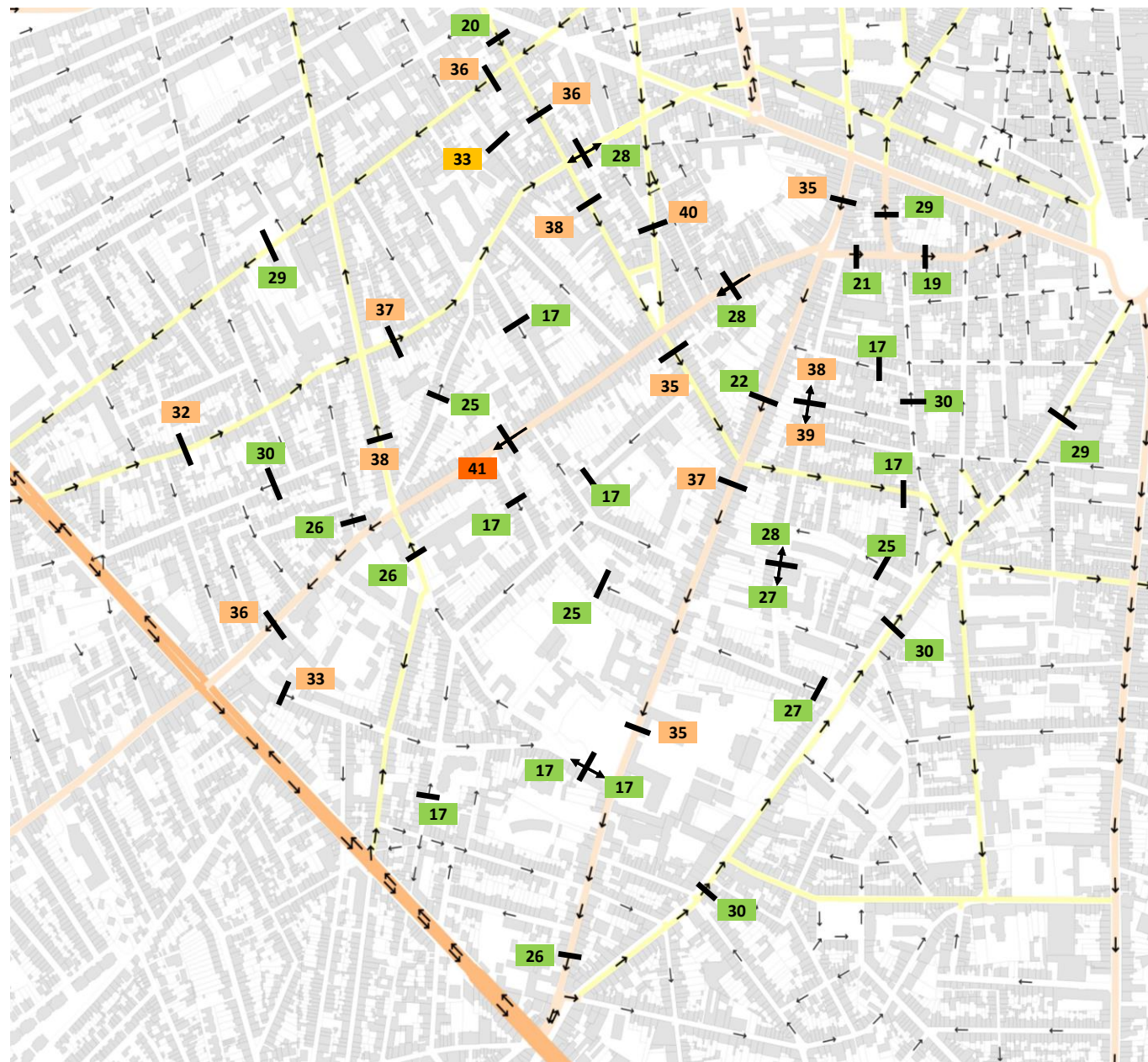
V85 entre 30 et 40 km/h



V85 supérieure à 40 km/h



V85 en km/h (Vitesse en dessous de laquelle circulent 85% des usagers)

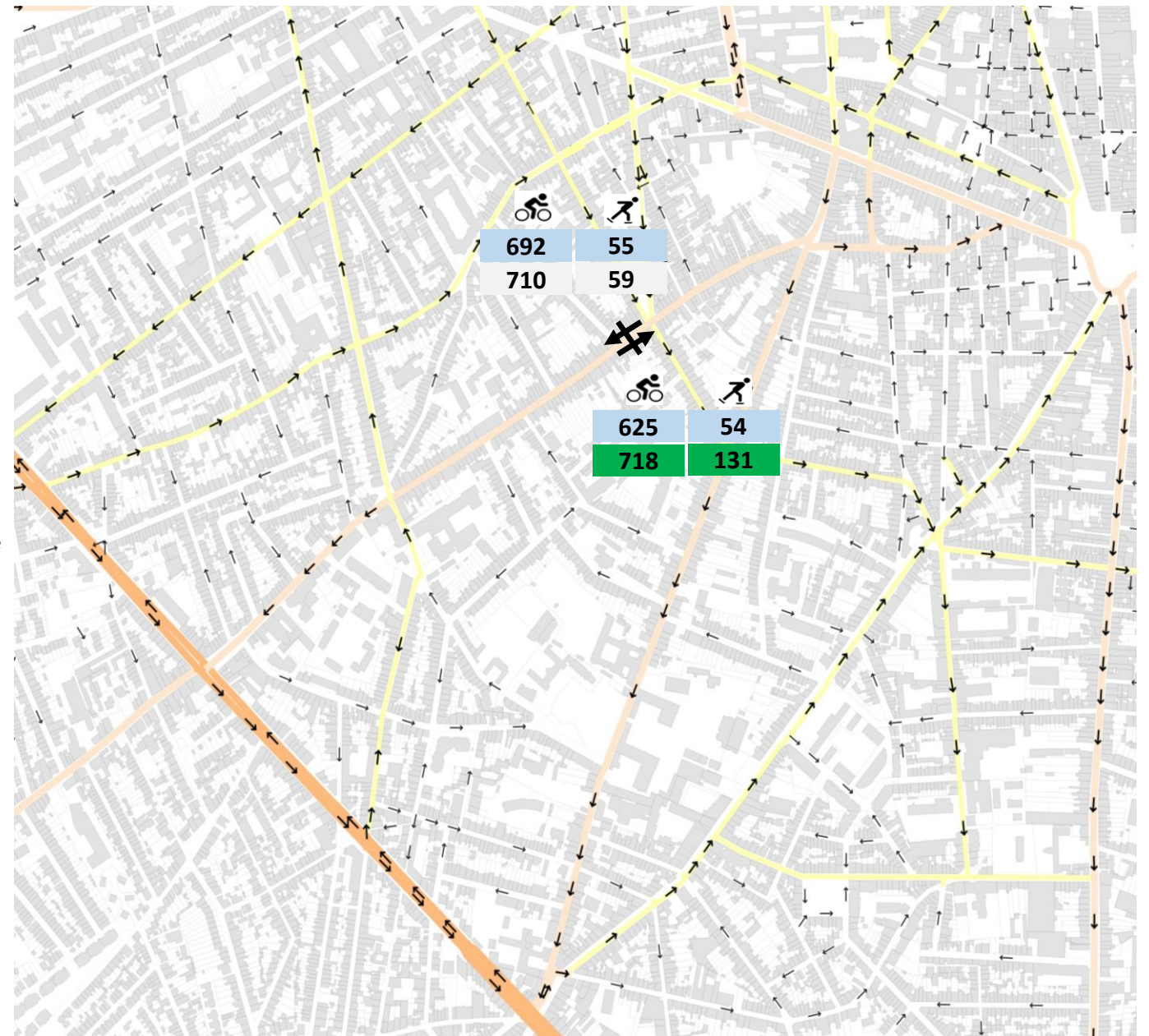


Les vélos

Relevés du nombre de vélos et EDP (engins de mobilités personnels) par beau temps sur une journée

	 Vélos	 EDP	
AVANT : 24 janvier 2023 – 9h / 19h	692	55	
APRES : 24 avril 2023 – 9h / 19h	710	131	Evolution positive
selon l'évolution	692	59	Evolution peu significative

Augmentation du flux vélo dans le sens Barrière -> Bordeaux Centre d'environ 15 %



Les relevés de bruit

Analyse du bureau d'étude GANTHA de l'étude acoustique réalisée sur la rue de Pessac avant et après la mise en sens unique :

Diminution modérée au point P1

Pouvant s'expliquer par :

- une faible influence du trafic descendant vers Bordeaux lors des mesures initiales menant à une situation en janvier assez proche de la situation d'avril,
- une contribution sonore équivalente voire plus importante des véhicules en direction de la barrière de Pessac, lié à une vitesse de circulation plus importante (phénomène de relâchement lié à un profil en travers plus généreux).

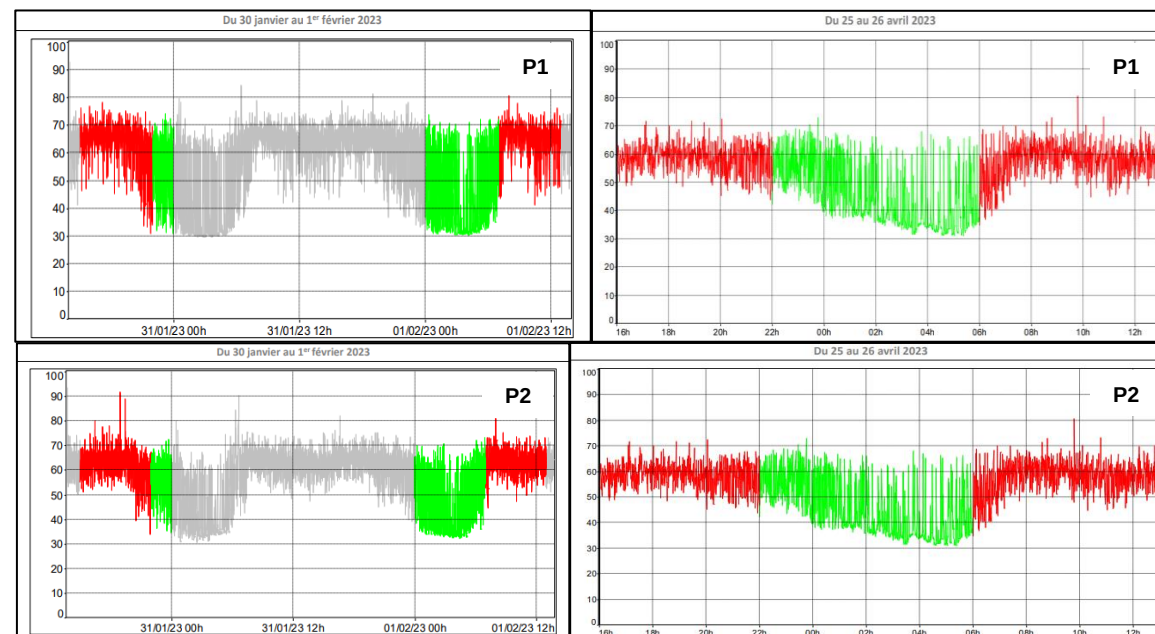
Nette diminution des niveaux sonores au point P2

Au point P2, la diminution est généralisée sur l'ensemble du spectre. Concernant les indicateurs réglementaires on constate au point P2 :

- LAeq,22h-6h est diminué de 2 dB(A),
- LAeq,6h-22h est diminué de 6 dB(A).

□ = Autres périodes non prises en compte
■ = Période diurne
■ = Période nocturne

Relevés acoustiques : AVANT 30 janv. – 1^{er} fév. 2023 / APRES 25 –26 Avril 2023





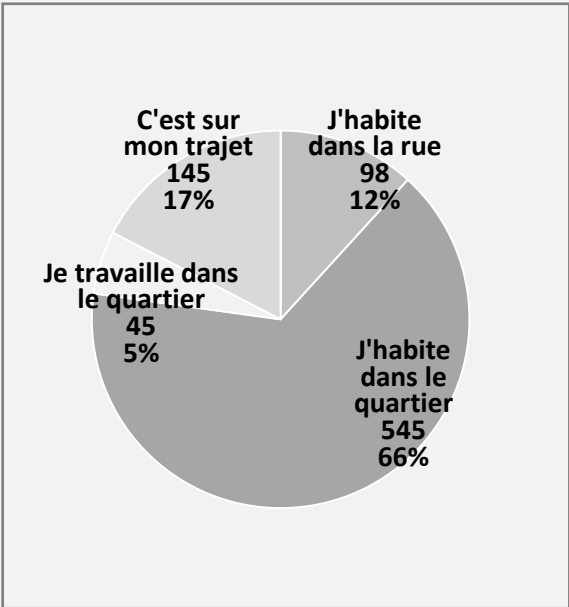
II. Le questionnaire

Restitution des résultats

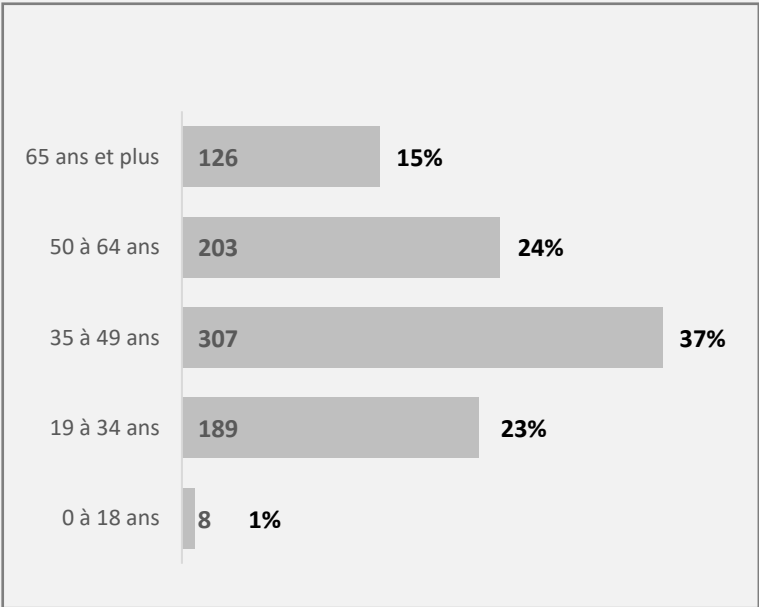
1. La participation à l'enquête

833 participations, en majorité des habitants du quartier

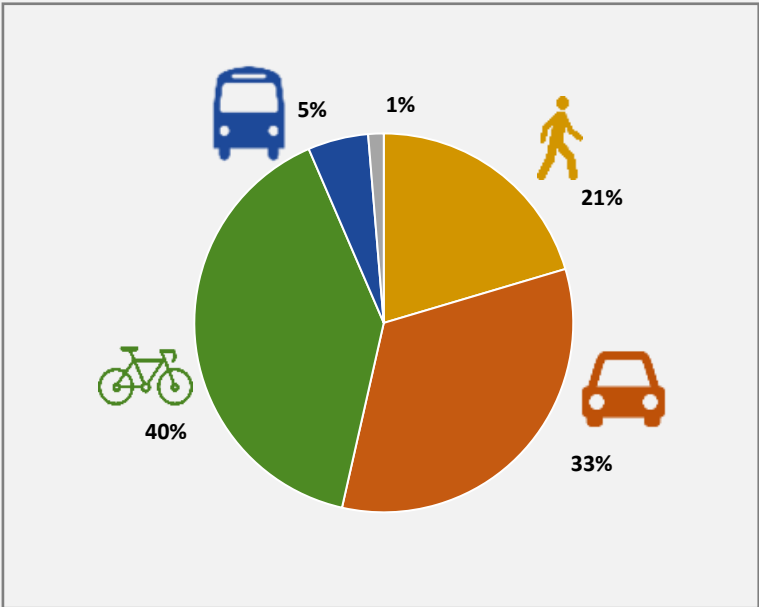
Profils des participants



Âge des participants



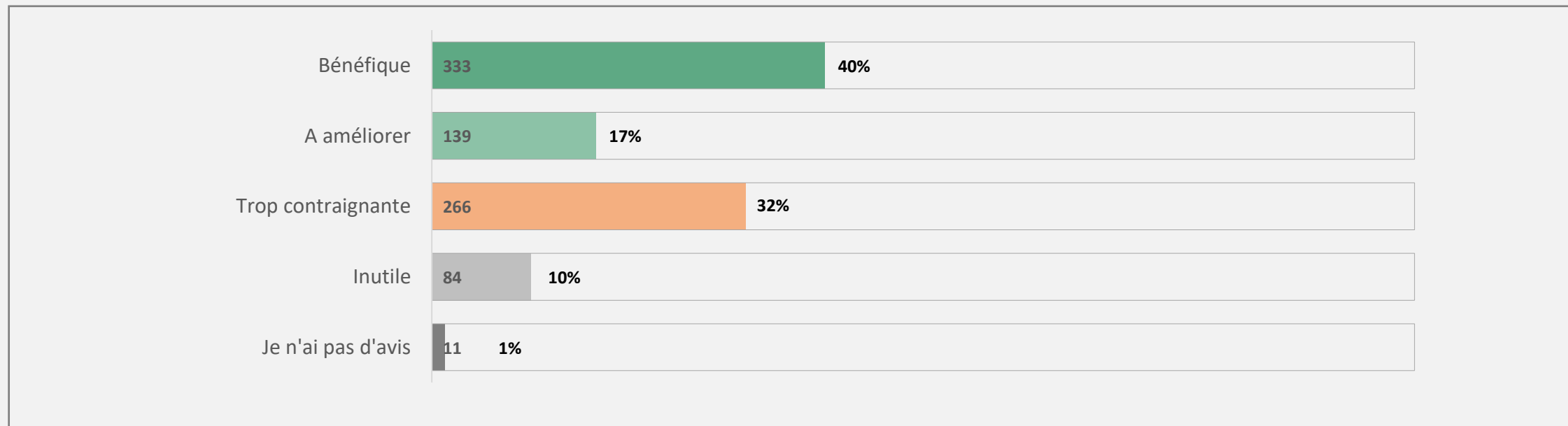
Modes de déplacement principal des participants



2. L'appréciation générale de la mise à sens unique

57% des participants jugent plutôt positivement la mise à sens unique

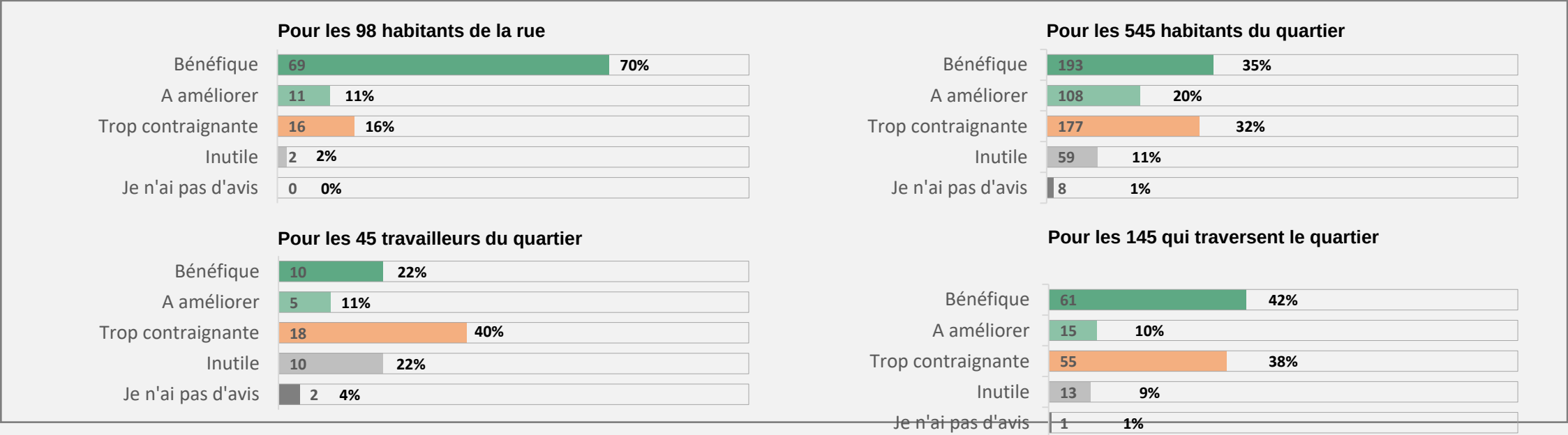
Appréciation des 833 participants



2. L'appréciation générale de la mise à sens unique

Un avis plutôt positif pour les habitants de la rue et les riverains du quartier

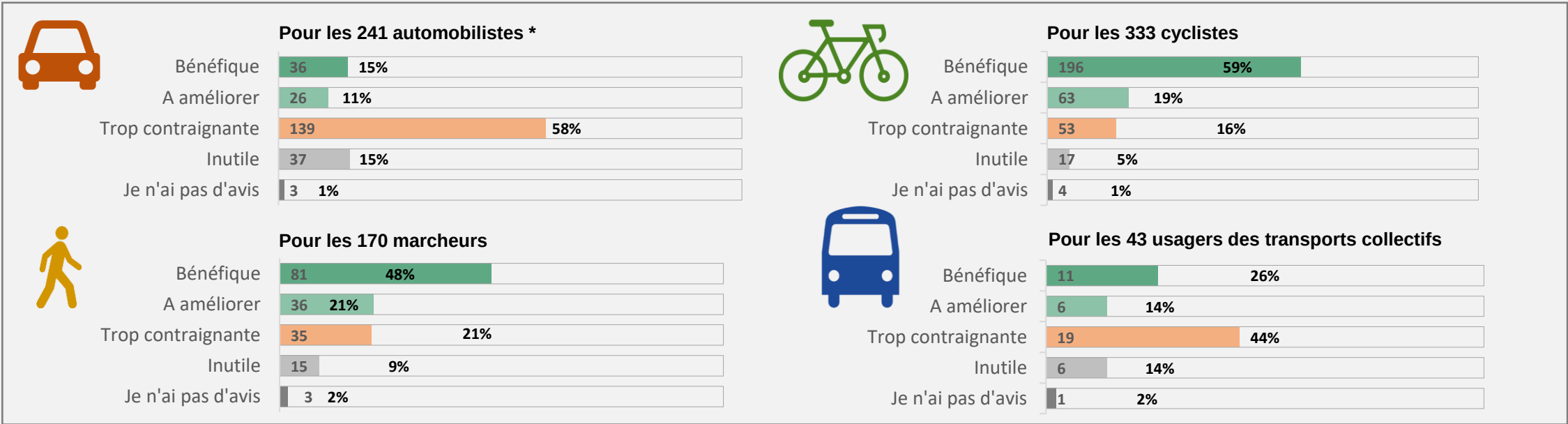
Appréciation par profils



2. L'appréciation générale de la mise à sens unique

Un avis plutôt positif pour les cyclistes et les piétons

Appréciation par mode de déplacement principal

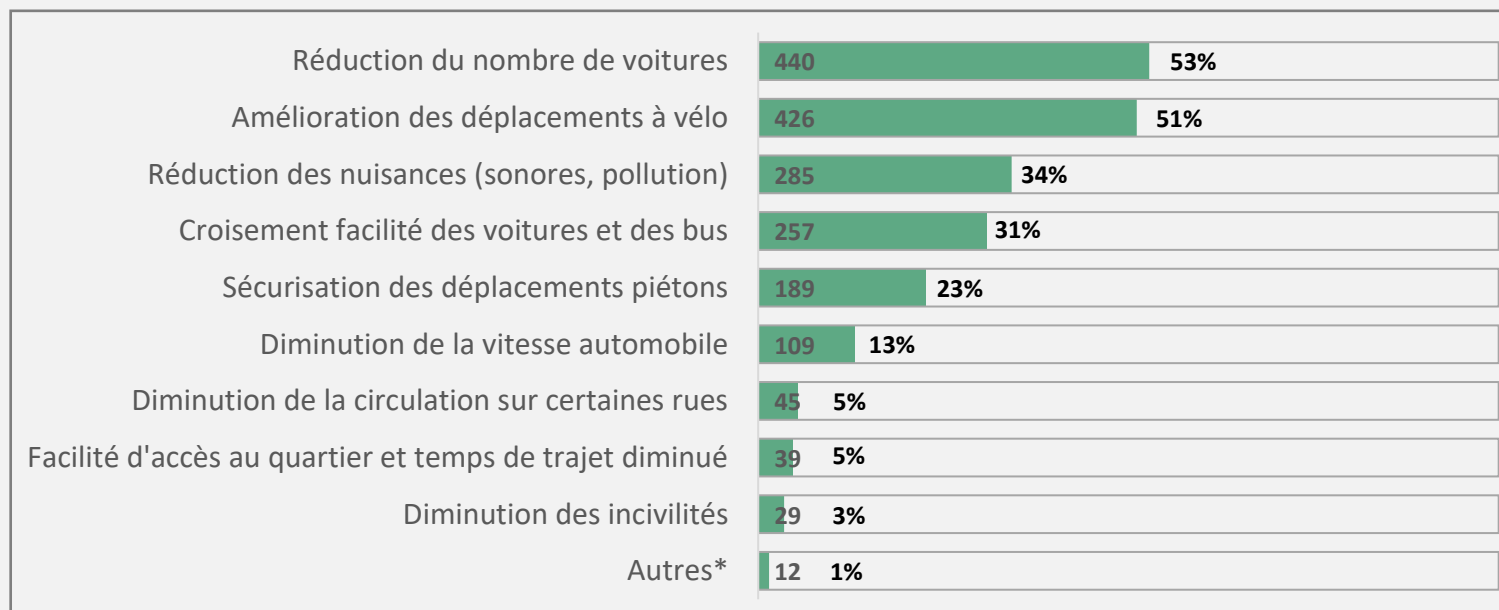


* Dont auto-partage et covoiturage

3. Les avantages de la mise à sens unique

La réduction du trafic automobile et des nuisances et l'amélioration des déplacements à vélo

Les avantages relevés par les 833 participants



Les autres* avantages cités

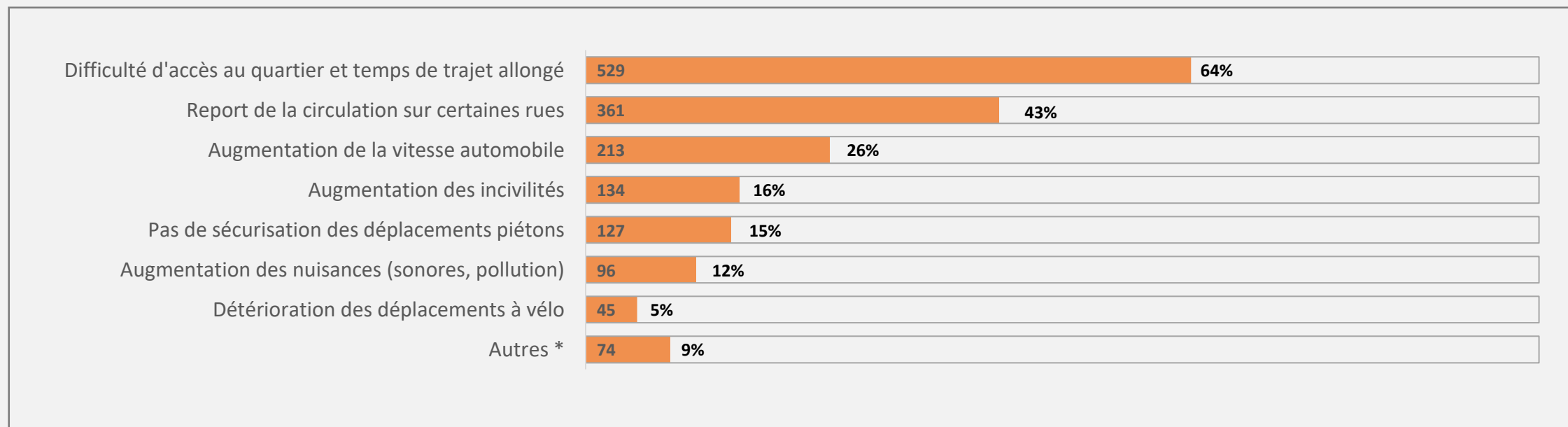
« Moins de stress en voiture, plus de calme. »
« Un charme insoupçonné de la rue de Pessac »
« Végétalisation future de la rue »
« Diminuer l'accès véhicule vers le centre »
« Diminution des accidents de vélo »
« Facilité à sortir vers les boulevards »
« Facilité de circulation dans la rue de Pessac dans le sens unique »
« Plus écolo »
« Le feu au croisement Treuils/Pessac est moins dangereux pour les nombreux enfants sortant des écoles, collèges, lycée. »
« Sécurisation pour les élèves qui vont au collège »
« Possibilité d'être éventuellement utilisable à l'avenir sous réserve exclusive de la mise en place de contrôles policiers et d'entretien de la voirie. »
« Redirection de la ligne 11 du bus sur des rues parallèles »

* Avantages cités 1 fois

4. Les inconvénients de la mise à sens unique

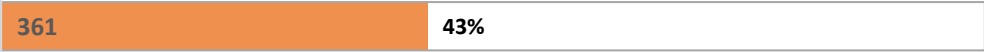
Les difficultés d'accès au quartier, les reports de circulation et l'augmentation de la vitesse automobile

Les inconvénients relevés par les 833 participants



* cf. détails p 11

4.1. Les reports de circulation identifiés



Principalement sur les voies entrantes dans Bordeaux

Les rues citées *

Tondu	76	9%
Ségur	56	7%
Treuils	42	5%
Landiras	33	4%
Mazarin	23	3%
Lamourous	17	2%
Louis Mie	16	2%
Sourdis	14	2%
Strasbourg	13	2%
Saint-Genès	11	1%

Les autres rues citées

Rues citées par plus de 2 participants
Argonne, Boulevards, Audeguil, Belfort, Cadroin, Etcheto, Millière, Mouneyra, Béchade, Libération, Lecocq et Patay

Rues citées par 2 participants
Galliéni, Leblanc, Costedoat, Solférino, Barrière de Pessac, Place Amedée Larrieu, Baysselance et Duhem

Rues citées par 1 participant
Grandier Vazeille, Aristide Briand, Charcot, Gants, Mérillon, Delpit, Audenge, Belleville, Ducos, Budos, Laboye, Larminat, Talence, Villedieu, Walter Poupot, 144e régiment d'infanterie, Cité Magenta, Nicot, Pagès, Pavillon, Marcellin, Leberthon, Chabry, Barrière Saint-Augustin, Arcachon

Hors quartier :
Tauzin, Poujeau, Rigoulet, Bourdelle, Haut Queyron, Nancel Penard, Canolle, Léo Saignat

* par plus de 10 participants sur les 833 participants

4.2. Des incivilités ou des sujets traités à terme dans le cadre du réaménagement de la rue de Pessac

74 9%

Les autres inconvénients identifiés *

Non respect des sens de circulation (Pessac, Ducos, Arcachon, etc.)	15	2%
Sécurisation des vélos insuffisante (stationnement)	10	1%
Stationnement sauvage (piste cyclable, espaces libérés)	7	1%
Eloignement de la ligne 11 sur la rue du Tondu	7	1%
Augmentation de la vitesse des bus	6	1%
Absence d'intervention sur les trottoirs	3	0%
Nuisances liées au report de la ligne 11 sur la rue du Tondu	3	0%
Difficulté d'accès aux commerces Costedoat	3	0%

* par plus de 3 participants sur les 833 participants

Les autres inconvénients cités

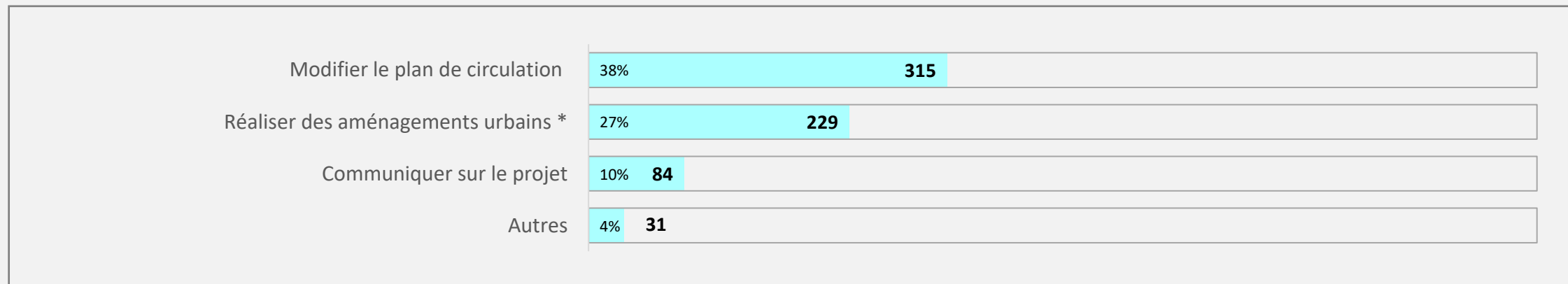
Inconvénients cités par 2 participants
Augmentation de la circulation devant les établissements scolaires
Circulation ralentie par les vélos sur la chaussée
Difficultés pour stationner (inversion Strasbourg et Ducos / Gants)
Difficulté pour la ligne 11 de tourner rue du Tondu depuis Audeguil
Vitesse excessive des automobiles et des motos

Inconvénients cités par 1 participant
Augmentation de la vitesse des vélos
Dangerosité à vélo du carrefour Pessac / place A. Larrieu
Difficulté d'accès aux établissements scolaires
Disparition de places de stationnement
Entrée dans le quartier par la rue Mazarin non adaptée
Non respect de la piste cyclable par les bus (dépassement)
Perte d'activité des commerces
Sens de circulation accidentogène car très surprenant
Sens de circulation choisi
Stress des conducteurs

5. Les points d'amélioration de la mise à sens unique

Principalement des modifications du plan de circulation et la réalisation d'aménagements

Les points d'améliorations identifiés par les participants



* A noter que certains participants n'ont pas relevé ce point d'amélioration mais ont néanmoins fait des propositions détaillées plus loin et inversement : cf. détail p16

5.1. Les modifications du plan de circulation

315	38%
-----	-----

Les types de modification de circulation suggérés

Des modifications sur les rues du Tondu et de Pessac

La remise en sens entrant de la rue du Tondu	53	6%
La remise à double sens de la rue de Pessac entre Audeguil et Costedoat	48	6%
La remise à double sens de la rue de Pessac entre Ségur et Audeguil	21	3%

Les autres modifications de circulation

Des inversions de rues	105	13%
D'autres modifications de circulation	38	5%
Non précisé	53	6%

5.1. Les modifications du plan de circulation



Les inversions de rues



Les rues suggérées *

Saint-Genès	22	3%
Pessac	15	2%
Strasbourg / Th. Ducos	11	1%
Perey entre Segur et Solférino	11	1%
Pessac ou Saint-Genès	10	1%
Landiras	10	1%
Walter Poupot	8	1%
Arcachon	8	1%

Les autres rues citées

- Rues citées par 4 participants**
Talence
- Rues citées par 2 participants**
Grandier-Vazeille vers Tondu
Patay
Perey entre Ségur et Treuils
- Rues citées par 1 participant**
Audenge
Auguedil
Desse
Gants / Navarre
Grandier Vazeille vers la barrière
Laboye
Lamours
Madrid / Mathieu
Pagès
Saint-Genès entre Costedoat et Cadroin
Tondu au niveau des boulevards

* par plus de 3 participants sur les 833 participants

5.1. Les modifications du plan de circulation

315	38%
-----	-----

Les autres modifications de circulation

Les principales autres modifications suggérées *

Permettre l'accès à la rue de Charcot depuis la barrière	6	1%
Permettre le tourne à gauche du cours Gallieni	6	1%
Mettre à sens unique le cours Galliéni	4	0%
Remettre à double sens la rue de Pessac entre A. Larrieu et Costedoat	3	0%
Rouvrir la rue Dandicolle en sens entrant	2	0%
Mettre à double sens la rue Saint-Genès	2	0%
Créer une liaison entre Adrien Baysselance et Théodore Gardère	2	0%

* par plus de 2 participants sur les 833 participants

Les autres modifications citées

Autres modifications proposées par 1 participant
Mettre à double sens les rues perpendiculaires
Piétonniser les rues du quartier
Etendre les mises à sens unique dans le quartier, en incluant les grands axes (cours de la Libération)

Maintenir certaines portions de la rue de Pessac en double sens pour accéder aux rues perpendiculaires (stationnement)

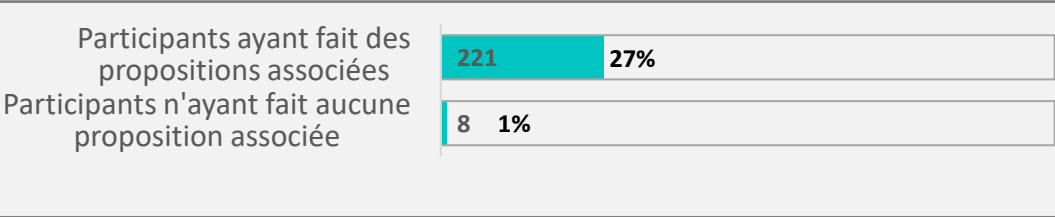
Remettre à sens unique la rue Villedieu entre Mazarin et Costedoat
Etendre le double sens Villedieu entre Millière et Mazarin
Mettre à sens unique la rue Mazarin

Interdire l'accès à la rue de Ségur depuis les Boulevards
Mettre à sens unique la rue Etcheto de Solferino vers les boulevards
Mettre à sens unique la rue de Ségur (?)
Mettre à double sens la rue d'Arcachon
Interdire l'accès au cours du Mal Juin depuis Sourdis (vers G. Leblanc)
Couper la rue Mouneyra entre les rues de Sourdis et Héron ou Desse

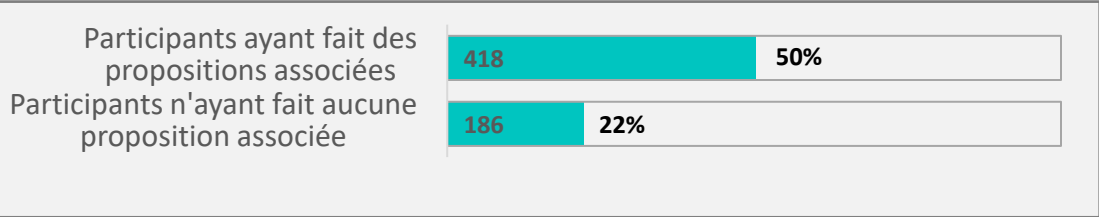
5.2. Les aménagements urbains



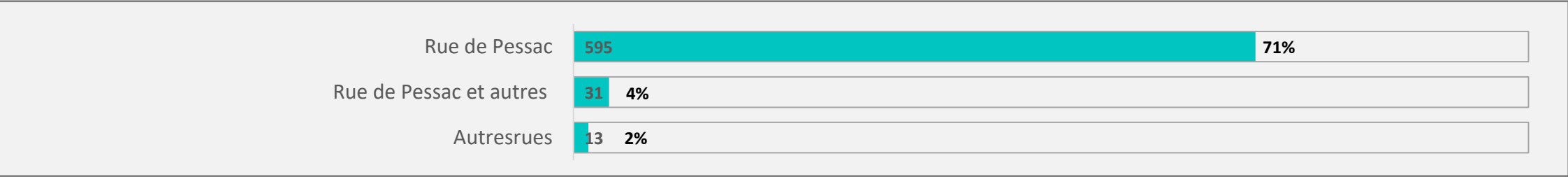
Les participants ayant pointé la réalisation d'aménagements urbains comme point d'amélioration



Les participants n'ayant pas pointé la réalisation d'aménagements urbains comme point d'amélioration



Les rues faisant l'objet de propositions d'aménagements



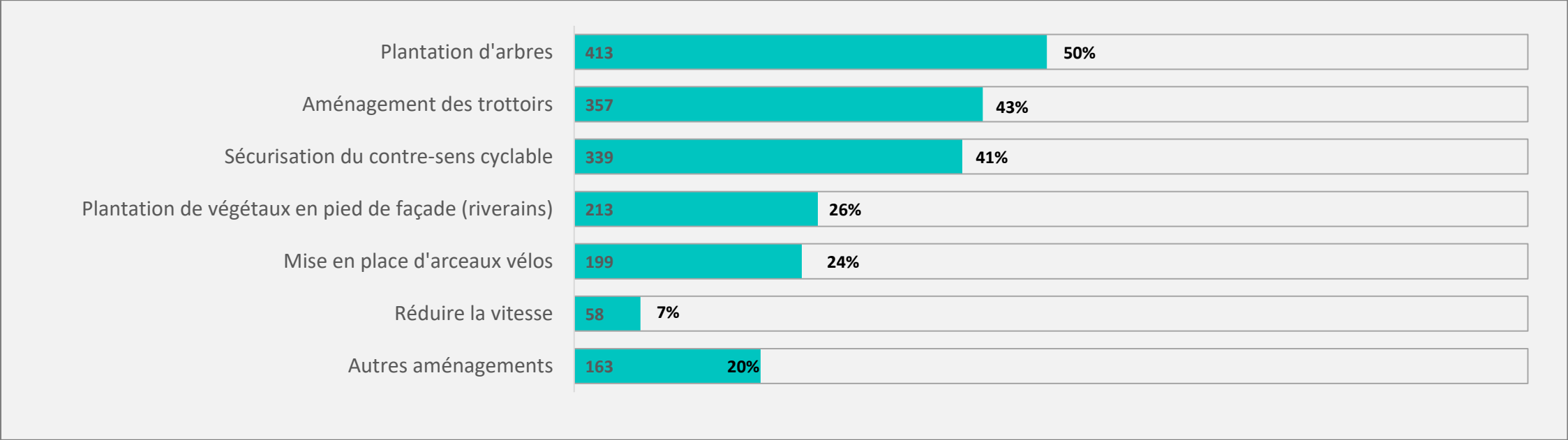
5.2. Les aménagements urbains



Les aménagements sur la rue de Pessac



Les principaux aménagements identifiés sur la rue de Pessac



5.2. Les aménagements urbains



Les autres aménagements sur la rue de Pessac



Les autres aménagements identifiés sur la rue de Pessac *

Enlever les bacs des trottoirs	9	1%
Créer une piste cyclable dans le sens de la circulation	9	1%
Installer des bancs	6	1%
Installer des abribus	6	1%
Sécuriser des traversées piétonnes (ex Duhem)	5	1%
Déplacer le stationnement à droite	4	0%
Réduire les places de stationnement	3	0%
Ne pas supprimer de places de stationnement	3	0%
Créer des places de stationnement PMR	3	0%

* par plus de 3 participants sur les 833 participants

5.2. Les aménagements urbains

639

77%

Les autres aménagements sur la rue de Pessac

626

75%

Les autres aménagements sur la rue de Pessac cités deux fois

Circulation des bus / Carrefours / Intersections

Aménager des ralentisseurs pour les bus sur Pessac
Aménager des plateaux aux croisements
Réaménager le carrefour Larrieu/Pessac/Lamourous pour sécuriser les piétons
Améliorer la visibilité aux intersections (voitures / vélos)

Stationnement

Ne pas déplacer le stationnement
Créer du stationnement Motos
Augmenter les places de stationnement

Les autres aménagements sur la rue de Pessac cités une fois

Aménagement global

Poursuivre le réaménagement réalisé sur toute la rue de Pessac

Stationnement

Supprimer le stationnement
Créer des places de rechargement électrique
Créer des places de stationnement
Créer une piste cyclable bi-directionnelle
Créer une piste cyclable en site propre
Créer une voie bus
Empêcher le stationnement sauvage

Vélo

Bien séparer visuellement la piste cyclable du trottoir
Créer des pistes cyclable dans les deux sens
Rendre plus visibles les pistes cyclables (marquage parcours + croisement)

Equipements / Mobiliers

Installation des conteneurs pour le tri
Installer des poubelles
Prendre 1 place de stationnement pour containers poubelles (impasses)

Divers

Faciliter l'accès à la pharmacie
Interdire les livraisons
Limiter la vitesse à 40km/h au lieu de 30
Rénover la chaussée
Végétaliser les toitures

5.2. Les aménagements urbains



Les aménagements identifiés sur les rues alentours



Les aménagements sur la rue du Tondu

Réduire la vitesse (ralentisseurs, etc.) sur Tondu	4	0%
Renover la chaussée	1	0%
Interdire l'accès Poids lourds	1	0%
Aménager le contre-sens cyclable	1	0%
Améliorer la sécurité (flux, visibilité, piétons)	1	0%

Les aménagements sur les rues des Treuils et de Ségur

Réduire la vitesse (ralentisseurs, etc.) sur Ségur	2	0%
Réduire la vitesse (ralentisseurs, etc.) sur la rue des Treuils	1	0%
Aménager la rue de Ségur	1	0%

5.2. Les aménagements urbains



Les aménagements identifiés sur les rues alentours



Les aménagements sur la rue Saint-Genès

Aménager le contre-sens cyclable	4	0%
Réduire la vitesse (ralentisseurs, etc.)	3	0%
Décongestionner la barrière en modifiant la cadence des feux	1	0%
Prévoir des aménagements	1	0%

5.2. Les aménagements urbains

639

77%

Les aménagements identifiés sur les rues alentours

44

5%

Les aménagements sur les autres rues cités par 1 ou 2 participants

Des demandes générales

Aménager davantage de pistes cyclables
Réduire la vitesse dans le quartier
Refaire les trottoirs des rues avoisinantes
Réaliser des aménagements pour protéger les sens interdits

Des demandes générales sur des rues particulières

Aménager la rue d'Audenge
Aménager la rue de Budos
Aménager la rue de Landiras
Sécuriser et aménager la place Amedée Larrieu
Améliorer la visibilité de Budos vers Pessac
Elargir les trottoirs sur la rue de Navarre (encombrement des bacs)

Des aménagements liés à la vitesse

Supprimer le feu Lamourous / Saint-Genès (accélération au vert)*
Réduire la vitesse (ralentisseurs, etc.) sur Belfort*
Réduire la vitesse (ralentisseurs, etc.) sur Lamourous*
Réduire la vitesse (ralentisseurs, etc.) sur Belfort
Réduire la vitesse (ralentisseurs, etc.) sur Lamourous
Réduire la vitesse (ralentisseurs, etc.) sur Auguste Merillon
Réduire la vitesse (ralentisseurs, etc.) sur G. Leblanc
Réduire la vitesse (ralentisseurs, etc.) sur Mazarin
Réduire la vitesse (ralentisseurs, etc.) sur Millière
Réduire la vitesse (ralentisseurs, etc.) sur Navarre
Réduire la vitesse (ralentisseurs, etc.) sur Th. Ducos
Aménager un ralentisseur ou stop au droit de la rue du Pavillon
Installer des radars pédagogiques sur Audeguil / Sourdis

* Aménagements proposés par 2 participants sur les 833 participants

5.3. Les autres points d'amélioration

31 4%

Les autres modifications citées *

Opérer davantage de contrôle (vitesse, voie Bus, sens interdits, stationnement sur piste cyclable)	7	1%
Mettre en place une campagne de communication pour le partage de la rue	6	1%
Interdire la rue du Tondu aux bus	3	0%
Remettre un transport en commun vers le centre	3	0%
Préserver et redynamiser les commerces	2	0%
Utiliser des bus électriques moins bruyants et moins polluants	2	0%

* par plus de 3 participants sur les 833 participants

Les autres modifications citées

Autres modifications proposées par 1 participant

D'ordre général

Mettre un péage intra-boulevard
Nettoyer quotidiennement les trottoirs / Désherber les trottoirs
Remettre l'éclairage public la nuit
Installer des panneaux rappelant la distance 1, 50m entre vélo et auto
Supprimer les vieux vélos des arceaux existants

Liées à la signalisation

Revoir la signalisation vers Bordeaux centre depuis Talence et Pessac

Liées au code de la route

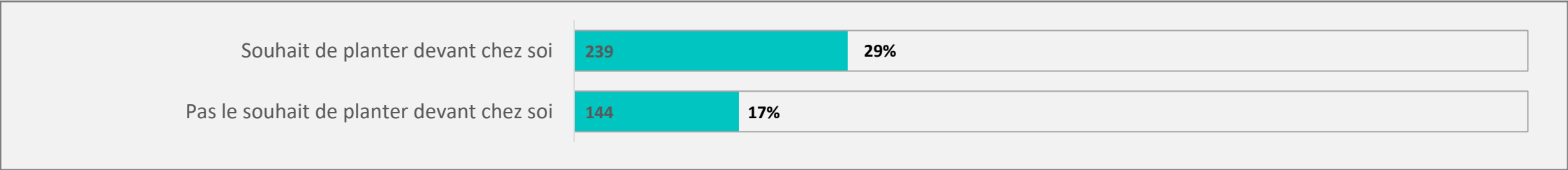
Autoriser les deux roues motorisés à rouler dans les deux sens
Autoriser les voies bus aux deux roues motorisées
Interdire aux vélos la rue Mouneyra au bénéfice de Dandicolle

Liées au stationnement

Autoriser le stationnement des résidents sur zones limitrophes (quartier enclavé)

5.4. Le permis de végétaliser

Le souhait de mobiliser le permis de végétaliser

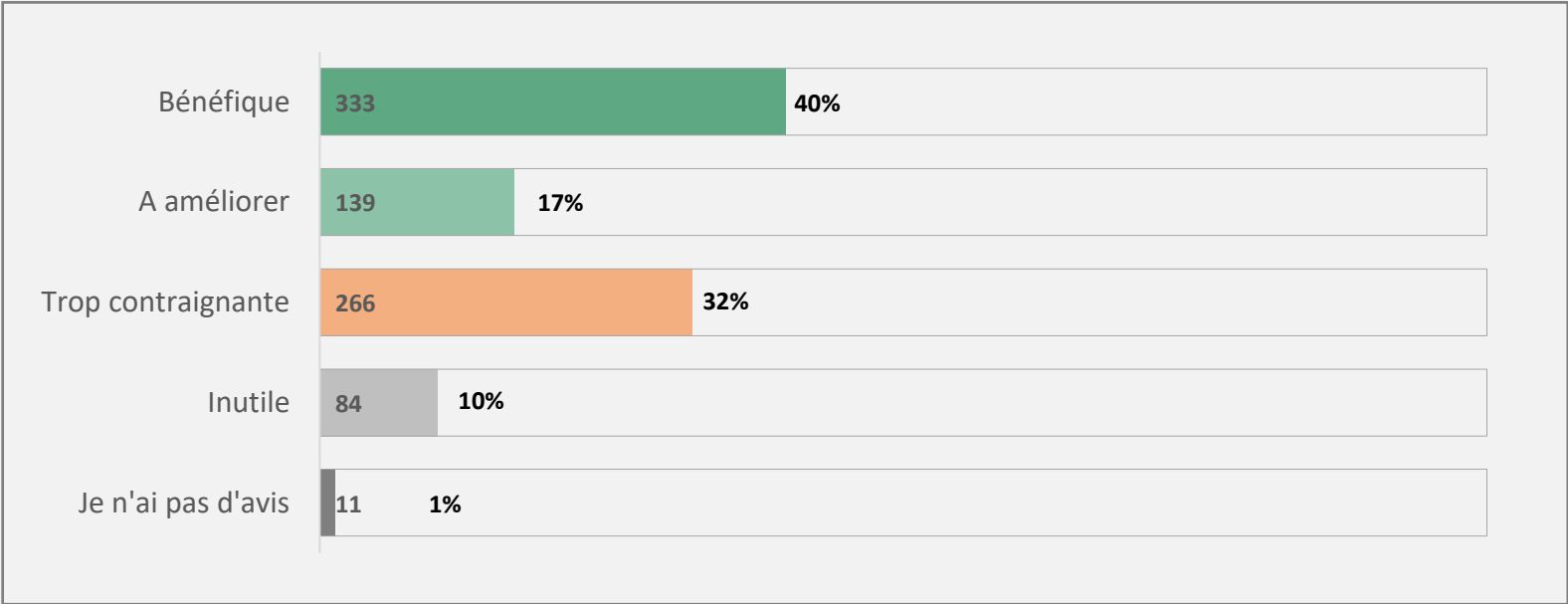




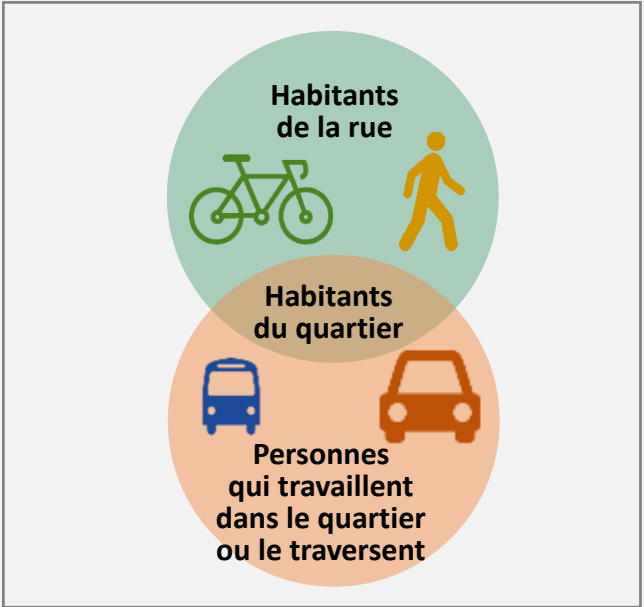
Synthèse et conclusion

Une appréciation plutôt positive à la mise à sens unique

Appréciation des 833 participants



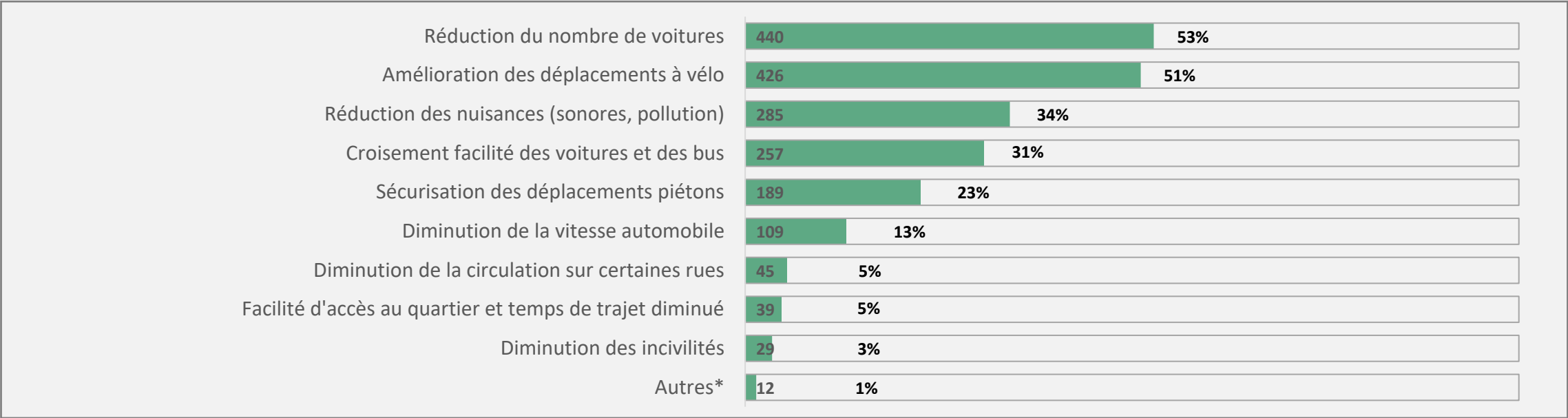
Appréciation par profil



Des retours d'usages favorables

La réduction du trafic automobile et des nuisances et l'amélioration des déplacements à vélo

Les principaux avantages relevés par les 833 participants



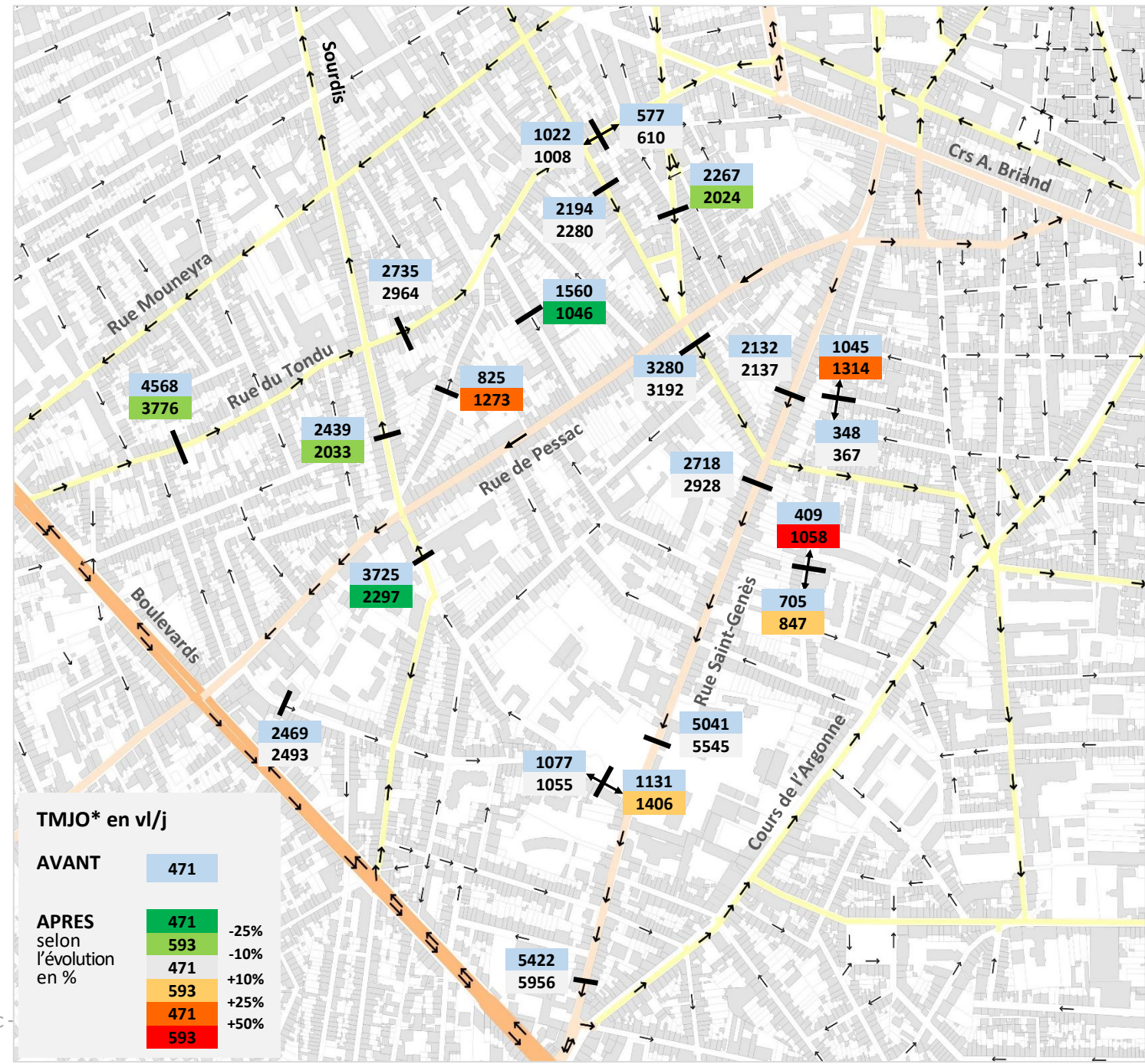
* Avantages cités par plus d'un participant

Les retours d'usages à suivre

Les reports de circulation

Les rues citées par plus de 10 participants

Tondu	76	9%
Séguir	56	7%
Treuils	42	5%
Landiras	33	4%
Mazarin	23	3%
Lamours	17	2%
Louis Mie	16	2%
Sourdis	14	2%
Strasbourg	13	2%
Saint-Genès	11	1%



Les retours d'usages à suivre

Les reports de circulation

Trois points de vigilance sur les reports à suivre
au vu de l'augmentation constaté du trafic de circulation et du lien
potentiel avec la mise à sens unique

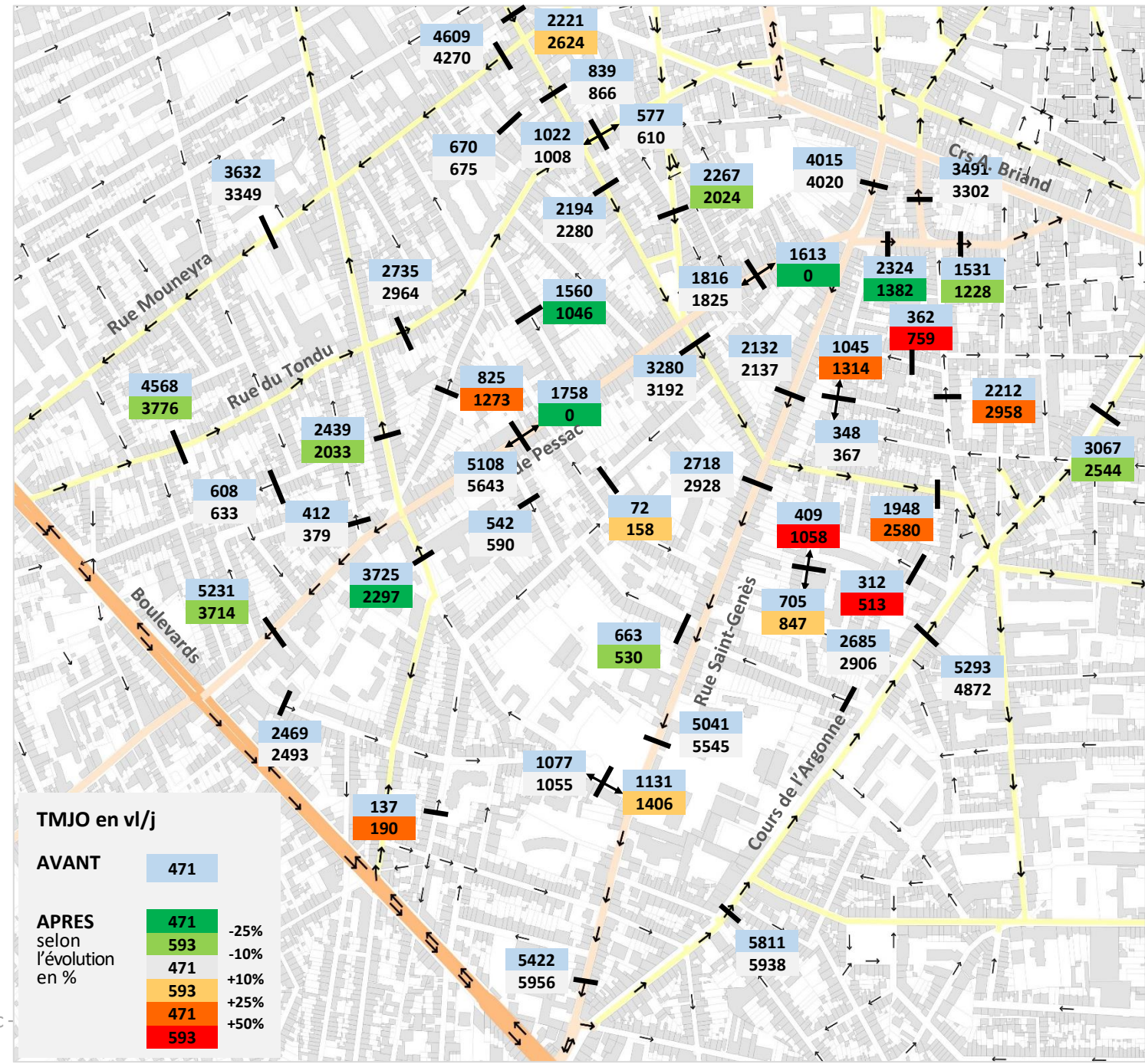
Parmi les rues citées

Rue Mazarin

Rue Landiras

Parmi les rues non citées

Rue Millière



Les retours d'usages corrigés à terme

Des inconvénients liés à l'incivilité ou traités à terme dans le cadre du réaménagement de la rue

Les inconvénients identifiés par moins de 15 personnes *

Non respect des sens de circulation (Pessac, Ducos, Arcachon, etc.)	15	2%		Mesures Police Municipale
Sécurisation des vélos insuffisante (stationnement)	10	1%		Traité à terme
Stationnement sauvage (piste cyclable, espaces libérés)	7	1%		Traité à terme
Eloignement de la ligne 11 sur la rue du Tondu	7	1%		
Augmentation de la vitesse des bus	6	1%		Traité à terme
Absence d'intervention sur les trottoirs	3	0%		Traité à terme
Nuisances liées au report de la ligne 11 sur la rue du Tondu	3	0%		
Difficulté d'accès aux commerces Costedoat	3	0%		

* Et par plus de 3 participants sur les 833 participants * (hors liste proposée dans le questionnaire)

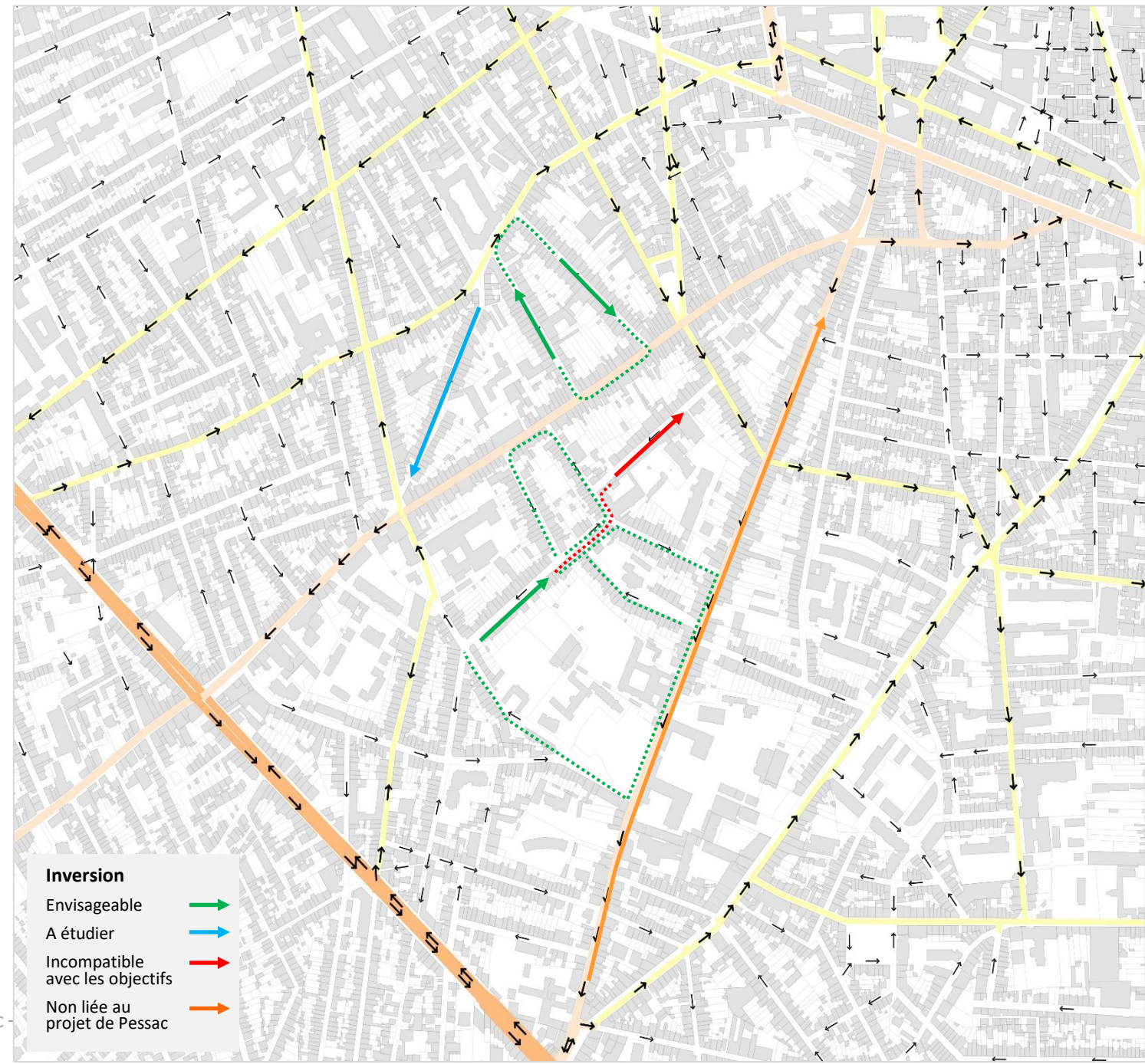
Les améliorations à apporter

Les inversions de rues possibles

Les inversions de rue suggérées

Saint-Genès	22	3%
Pessac	15	2%
Strasbourg / Th. Ducos	11	1%
Perey (Séguir / Solferino)	11	1%
Pessac ou Saint-Genès	10	1%
Landiras	10	1%
Walter Poupot	8	1%
Arcachon	8	1%

* Par plus de 3 participants sur les 833 participants



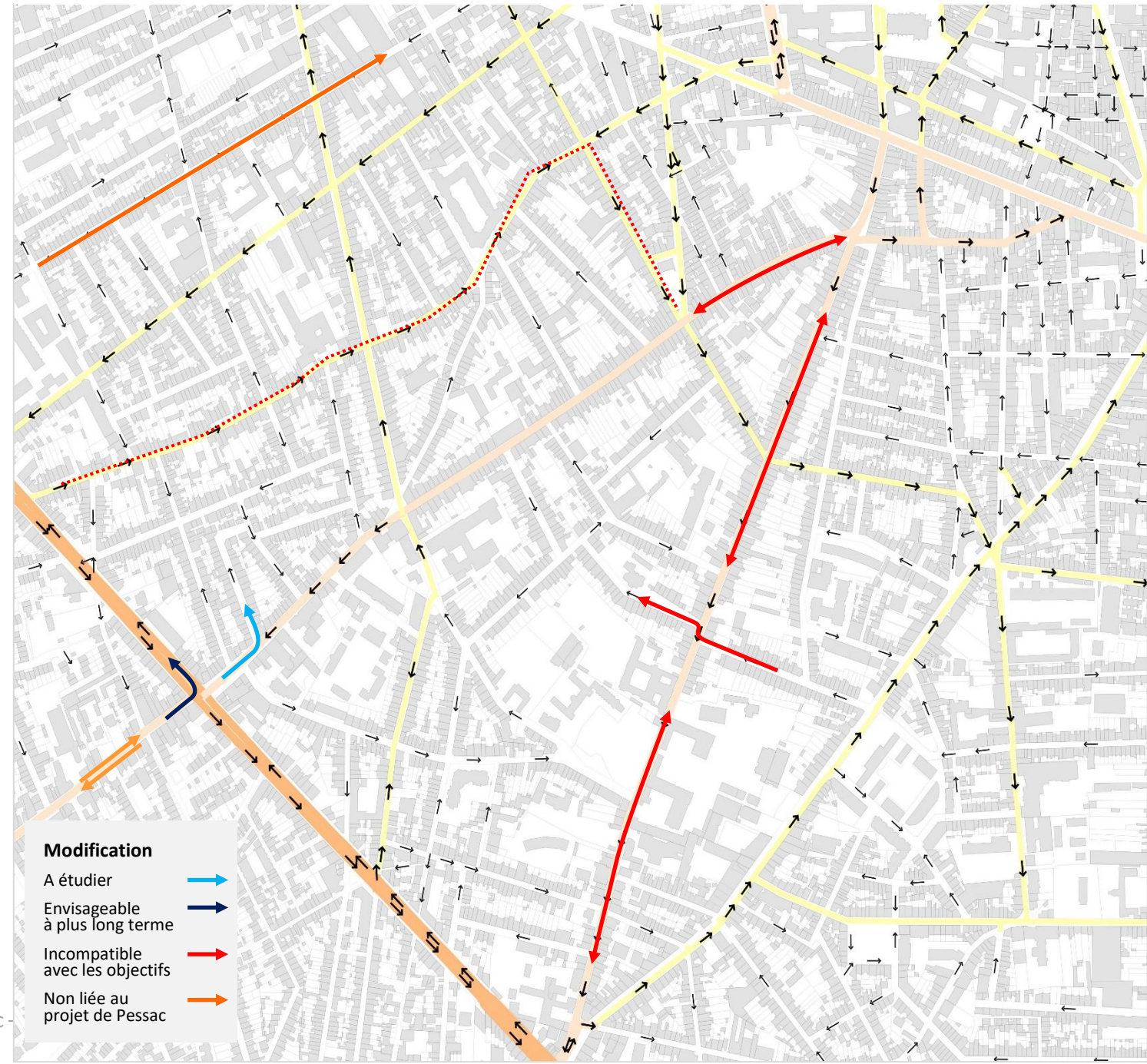
Les améliorations à apporter

Les modifications du plan de circulation possibles

Les autres modifications citées *

Permettre l'accès à la rue de Charcot depuis la barrière	6	1%
Permettre le tourne à gauche du cours Gallieni	6	1%
Mettre à sens unique le cours Gallieni	4	0%
Remettre à double sens la rue de Pessac entre A. Larrieu et Costedoat	3	0%
Rouvrir la rue Dandicolle en sens entrant	2	0%
Mettre à double sens la rue Saint-Genès	2	0%
Créer une liaison entre Adrien Baysselance et Théodore Gardère	2	0%

* Par plus de 2 participants sur les 833 participants



Conclusion

Les suites à donner

Pérenniser la mise à sens unique de la rue de Pessac

Prendre des mesures de suivi et d'accompagnement particulières sur les rues faisant l'objet de report de circulation

Rue de Landiras – Rue de Ségur – Rue des Treuils – Rue Mazarin – Rue Millière

Procéder aux inversions de voies envisageables

Rue de Strasbourg – Rue Théodore Ducos – Rue d'Arcachon

Etudier plus finement les modifications de circulation proposées

Inversion du sens de circulation de la rue de Landiras

Mise à double sens de la rue de Pessac entre les rues de Ségur et de Charcot

Poursuivre les réflexions engagées à plus long terme

Ouverture du tourne à gauche du cours Galliéni vers les boulevards

